

Bäulerwisenstrasse 3
Postfach
CH-8152 Glattbrugg

Tél. +41 (0)44 809 76 00
Fax: +41 (0)44 809 76 05

info@vetroswiss.ch
vetroswiss.ch

vetroswiss

... damit Glasrecycling rund läuft ...

... pour un recyclage efficace du verre ...

... per un riciclaggio ottimale del vetro ...

Rapport annuel 2006



Table des matières

1	Rapport global	1
1.1	Recettes TEA	1
1.2	Taux de rétrocession standard légèrement plus bas	1
1.3	Modes de collecte et de recyclage.....	2
1.4	Aide financière à l'acquisition de nouveaux containers	3
2	Recettes de l'année 2006	5
2.1	Perception et rétrocession de la TEA et autres recettes	5
2.2	Répartition des facturations dans le temps	5
3	Utilisation des recettes de l'année 2006	6
3.1	Collecte, transport et traitement du verre usagé.....	6
3.2	Information, relations publiques.....	7
3.3	Administration.....	9
4	Informations financières techniques	10
4.1	Calcul de l'indemnisation pour 2006.....	10
4.2	Compte de pertes et profits pour l'exercice 2006	11
4.3	Bilan au 31.12.2006.....	12

Préface

Madame, Monsieur,

Dans ce rapport annuel, nous rendons compte de la cinquième et donc dernière année de la première période de notre mandat relatif à la taxe d'élimination anticipée (TEA).

Ce rapport annuel 2006 nous donne également l'occasion de comparer les résultats à ceux des années précédentes. Tandis que les recettes sont restées pratiquement identiques, les rétrocessions ont fait l'objet de quelques modifications : en 2006 encore, la collecte triée selon les couleurs a continué d'augmenter. C'est une conséquence de la clé de répartition, qui encourage ce type de collecte écologique par des indemnités plus importantes.

Pour VetroSwiss, 2006 a également été l'année de la publication et de la soumission d'une offre pour un nouveau mandat de cinq ans en tant qu'organisation responsable de la gestion de la TEA sur le verre. L'adjudication par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) de la prochaine période de mandat à VetroSwiss représente pour nous à la fois une satisfaction et un devoir. Nous nous efforcerons toujours de traiter la TEA sur le verre à la satisfaction de tous les partenaires directement impliqués. Nous souhaitons également profiter de l'occasion pour remercier ici en particulier tous les assujettis dont l'activité quotidienne permet l'existence de cette TEA, sans oublier les responsables de l'OFEV, pour leur agréable coopération.

Avec nos meilleures salutations

VetroSwiss

Robert Steinmann



Fritz Stuker



1 Rapport global

1.1 Recettes TEA

Si on compare les recettes TEA de 2006 aux chiffres des années précédentes, on constate que le marché des emballages en verre pour boissons fait preuve d'une constance difficile à surpasser ! Ainsi, les recettes nettes de l'année 2006 (recettes TEA moins rétrocessions pour les exportations) n'ont dépassé celles de l'année 2005 que de 6000 francs ! Pour des recettes totales de 29,5 millions de francs, cette augmentation représente environ 0,02 % ! (Cf. tableau 1)

Comparaison des recettes nettes de la TEA de 2003 à 2006

Année	Recettes TEA nettes en francs	Comparaison des recettes TEA en %
2003	29'434'387	100.00 (base de comp.)
2004	29'353'165	99.72
2005	29'500'632	100.22
2006	29'505'056	100.24

Tableau 1 : Comparaison des recettes nettes de la TEA de 2003 à 2006. On entend par recettes nettes de la TEA le total de la TEA sur les bouteilles produites en Suisse et sur les bouteilles importées moins la rétrocession de la TEA sur les bouteilles exportées.

1.2 Taux de rétrocession standard légèrement plus bas

Le remboursement pour le verre usagé collecté en 2006 s'est effectué fin juin 2007. Tandis que le taux de rétrocession standard de 100% s'élevait à 108 francs par tonne en 2005, il était encore de 105 francs en 2006. La raison de ce recul tient principalement aux tonnages plus élevés déclarés à VetroSwiss et donc à rembourser. En outre, la tendance à la collecte triée selon les couleurs et donc à des indemnités plus élevées se maintient. S'il faut indemniser des tonnages supérieurs à un taux plus élevé, naturellement cela entraîne un taux de rétrocession de 100% inférieur.

La rétrocession pour l'année 2006 a encore réduit d'un million de francs le « fonds de réserve pour la rétrocession » constitué durant l'exercice 2001/2002. VetroSwiss ne dispose plus d'aucune réserve pour la rétrocession.

Evolution du taux de rétrocession standard de 100% de 2002 à 2006

Année de collecte	Quantités totales indemnisées en tonnes	Taux de rétrocession standard de 100 % en francs par tonne	Augmentation / diminution du fonds de réserve de rétrocession
2002	283'752	Fr. 82.35	+ 3 MFr.
2003	294'814	Fr. 105.00	+ / - 0
2004	298'839	Fr. 117.00	-1 million
2005	293'822	Fr. 108.00	- 1 million
2006	302'080	Fr. 105.00	- 1 million

Tableau 2 : Comparaison et effet des quantités à indemniser et du « Fonds de réserve pour la rétrocession » sur le taux de rétrocession standard de 100 % : la baisse du fonds soutient le taux de rétrocession standard de 100 % tandis qu'une augmentation des quantités de verre à indemniser le fait diminuer, et inversement.

En 2002 (année de mise en place de la TEA sur le verre), VetroSwiss a constitué en accord avec l'OFEV une réserve opérationnelle de 3 millions de francs destinée principalement à satisfaire des exigences encore inconnues, signalées trop tard, des collecteurs de verre usagé. En raison de l'expérience acquise par l'organisation VetroSwiss, cette réserve opérationnelle a perdu son utilité, d'où sa dissolution au cours des 3 dernières années.

1.3 Modes de collecte et de recyclage

La tendance à l'intensification de la collecte triée selon les couleurs se poursuit, avec une augmentation de plus de deux pour cent en 2006. Cela est dû à la clé de répartition échelonnée qui indemnise la collecte triée selon les couleurs au taux de rétrocession standard de 100 %. Il y a aussi une autre raison à l'augmentation de la collecte triée selon les couleurs l'an dernier : une région entière est passée de la collecte de verre entier à la collecte triée selon les couleurs, principalement pour des raisons de coûts. Ce passage a entraîné un déplacement de 0,6 point entre les deux modes de collecte. Pour mémoire : le verre entier est également indemnisé à 100 %.

Si la collecte triée selon les couleurs augmente, la collecte de verre usagé mélangé va forcément diminuer. Pour la première fois depuis la mise en place de la TEA, le taux de verre usagé mélangé est inférieur à 30 %. On constate de grands changements dans le traitement du verre mélangé : il est de plus en plus recyclé en « produits à haute valeur écologique » sous forme d'agrégat de verre multicellulaire. Ce matériau est utilisé à des fins d'isolation dans le génie civil. En 2005, à peine 11'000 tonnes de verre usagé ont été envoyées aux sites de production d'agrégat de verre multicellulaire – en 2006, on en est déjà à plus de 23'000 tonnes annuelles. Cette croissance devrait se poursuivre dans les années à venir. Comme la production d'agrégat de verre multicellulaire s'effectue dans le pays, l'augmentation de ce mode de recyclage a pour conséquence une diminution de la quantité de verre usagé à transporter à l'étranger. Grâce à son fort pouvoir isolant, l'agrégat de verre multicellulaire a une grande utilité écologique. C'est pourquoi, dans la clé de répartition, ce mode de recyclage est assimilé à la production de verre vert neuf à partir de tessons mélangés.

Il est particulièrement réjouissant que la croissance des « produits à haute valeur écologique » se soit surtout faite aux dépens du mode de recyclage « substitut de sable » : si, en 2005, plus de 35'000 tonnes de tessons mélangés ont encore été broyées pour fabriquer du substitut de sable et de gravier, en 2006 le tonnage atteint à peine 28'000 tonnes annuelles. La fonction incitative de la clé de répartition a

également pu jouer un rôle dans cette évolution : le « substitut de sable » n'est indemnisé qu'à 40 %, tandis que les « produits à haute valeur écologique » le sont à 60 % du taux de rétrocession standard. Mais la situation du marché a également pu avoir un effet. La baisse de la demande en sable de verre fait face à des prix extraordinairement élevés sur le reste du marché du verre usagé, principalement en Allemagne et en Italie.

La quantité totale de verre usagé collecté et recyclé en Suisse en 2006 s'est élevée à 308'000 tonnes, dont environ 302'000 ont été dédommagées. Près de 6'000 tonnes, soit 2 % de la collecte, n'ont donc pas été déclarées à VetroSwiss pour rétrocession.

Parts des 3 modes de collecte en volume

Type de collecte et de recyclage	Part du volume en % 2002	Part du volume en % 2003	Part du volume en % 2004	Part du volume en % 2005	Part du volume en % 2006
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	2.2	2.3	2.4	2.3	1.8
Verre usagé collecté selon les couleurs , pour la production de verre neuf	59.2	62.0	62.9	66.4	68.8
Verre usagé collecté mélangé	38.6	35.7	34.7	31.3	29.4
Total	100	100	100	100	100

Tableau 3 : l'évolution de la répartition en pour-cent des différents modes de collecte et de recyclage de 2002 à 2006 démontre l'efficacité de la clé de répartition : la collecte triée selon les couleurs a augmenté de 9,3 % durant les cinq dernières années.

1.4 Aide financière à l'acquisition de nouveaux containers

Pour la troisième année du projet de containers, les demandes des communes n'ont pas été aussi nombreuses que pendant les deux années précédentes : en 2006, VetroSwiss a soutenu les communes pour l'achat de nouveaux containers à hauteur de 787'000 francs, alors qu'en 2004 et 2005 les versements dépassaient le million de francs. Cependant, VetroSwiss s'attendait à ce recul, comme le rapport d'activité de l'an dernier le précisait déjà.

Sur la base de l'expérience acquise au cours des trois premières années, VetroSwiss a soumis le projet de containers à une analyse approfondie et, après consultation, a adressé les demandes suivantes à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) :

En principe les communes financièrement plus démunies devraient aussi être soutenues par des contributions à l'achat de nouveaux containers. Une extension du projet aux communes disposant de plus de moyens a été exclue lors de la consultation au motif que l'achat de containers ne représente aucun problème financier pour ces communes. De plus, cela réduirait le taux de rétrocession pour tous les collecteurs de verre !

Comme auparavant, sont donc susceptibles de recevoir une subvention les communes ayant une cote par tête concernant l'impôt fédéral direct de 700 francs au maximum. Elles reçoivent 50 % du prix d'achat des nouveaux containers, dans la limite de 3,35 francs par habitant.

Depuis peu, les communes ayant une cote par tête concernant l'impôt fédéral direct de 350 francs au maximum reçoivent une subvention de 75 % du coût d'achat des nouveaux containers. Le montant maximal ne doit cependant pas dépasser 5 francs par habitant.

L'OFEV a approuvé cette demande et accordé pour la poursuite du projet dans les cinq années à venir 1 million de francs par an issus du fonds de la TEA.

Consulter le site Internet de VetroSwiss pour savoir quelles communes ont droit à une subvention : www.vetroswiss.ch > Projet de containers > Downloads > Cote/tête des communes.

2 Recettes de l'année 2006

2.1 Perception et rétrocession de la TEA et autres recettes

Taille des bouteilles litres	Nombre de bout. saisies	Taxe centimes	Montant CHF
Importations et production nationale			
< 0.09	9'998'669	-	-
0.09 – 0.33	507'982'257	2	10'159'645.14
0.34 – 0.60	99'269'264	4	3'970'770.56
> 0.60	319'740'153	6	19'184'409.18
Total	933'990'343		33'314'824.88
Exportations			
0 – 0.08	25'759	-	-
0.09 – 0.33	125'197'280	2	-2'503'945.60
0.34 – 0.60	17'555'344	4	-702'213.76
>0.60	10'060'153	6	-603'609.18
Total	152'838'536		-3'809'768.54
Recettes TEA nettes			29'505'056.34
Recettes intérêts nettes			154'693.23
Total recettes net			29'659'749.57

2.2 Répartition des facturations dans le temps

Description	CHF
Factures de taxe pour le 1 ^{er} semestre 2006 en août 2006	16'407'834.88
Crédits de rétrocession pour le 1 ^{er} semestre 2006 en août 2006	- 1'901'209.68
Factures de taxe pour le 2 ^e semestre 2006 en mars 2007	16'906'990.00
Crédits de rétrocession pour le 2 ^e semestre 2006 en mars 2007	- 1'908'558.86
Recettes TEA nettes	29'505'056.34

3 Utilisation des recettes de l'année 2006

3.1 Collecte, transport et traitement du verre usagé

Base légale : OEB article 12 lettres a – c

Classification selon le type de collecte et de recyclage

Type de collecte et de recyclage	Quantité de verre usagé en tonnes	Part du volume	Taux de rétrocession CHF/t	Total des rétrocessions CHF
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	5'368.579		105.00	563'700.79
Total	5'368.579	1.8%		563'700.79
Tessons triés selon la couleur collectés pour la production de verre neuf	207'585.645		105.00	21'796'492.72
Paiement supplémentaire	422.493		108.00	45'629.24
Demande de remboursement	-145.210		117.00	-16'989.57
Demande de remboursement	-75.770		82.35	-6'239.65
Total	207'787.158	68.8%		21'818'892.74
Tessons collectés mélangés pour la production de verre neuf (vert)	38'074.289		63.00	2'398'680.20
Demande de remboursement	-860.392		64.80	-55'753.40
Paiement supplémentaire	32.750		49.41	1'618.17
Total	37'246.647	12.3%		2'344'544.97
Verre usagé pour le recyclage en produits à haute valeur écologique	23'740.560		63.00	1'495'655.28
Total	23'740.560	7.9%		1'495'655.28
Autre verre usagé (par ex. pour le recyclage comme substitut de sable)	28'232.152		42.00	1'185'750.38
Demande de remboursement	-86.127		43.20	-3'720.68
Demande de remboursement	-237.080		46.80	-11'095.34
Paiement supplémentaire	28.800		32.94	948.67
Total	27'937.745	9.2%		1'171'883.03
Total rétrocession pour verre usagé	302'080.689	100.00%		27'394'676.81
Versements pour containers à 137 communes				784'256.50
Total				28'178'933.31

Les versements ont été effectués fin juin 2007.

Classification selon la catégorie de destinataire

	Quantité de verre usagé en tonnes	Part du volume en %	Total des rétrocessions en CHF
Communes	157'581.665	52.2	14'843'679.34
Périmètres	78'742.134	26.1	6'823'577.14
Transporteurs	42'410.058	14.0	3'956'057.24
Responsables du traitement	17'009.316	5.6	1'364'110.04
Privés	6'337.516	2.1	407'253.07
Total rétrocessions pour verre usagé	302'080.689	100	27'394'676.81
Paiements pour containers			784'256.50
Total			28'178'933.31

3.2 Information, relations publiques

Base légale : OEB art. 12 lettre d

Coûts du travail d'information

	Comptes 2006 CHF
Coûts externes	909'468.35
Prestations propres de VetroSwiss	207'535.75
Taxe sur la valeur ajoutée	84'892.27
Total	1'201'896.37

Le travail de relations publiques vise principalement à maintenir le taux de recyclage du verre à plus de 95 %, à encourager une collecte de verre (si possible trié selon les couleurs) sans matériaux étrangers et à sensibiliser la population au verre en tant que matière première. C'est ainsi que VetroSwiss cherche à informer, par un vaste éventail de mesures ciblées, tant les partenaires directement impliqués dans la « TEA sur le verre » (assujettis à la taxe et destinataires des rétrocessions) que le grand public. Nous nous limiterons ici aux principaux points :

La locomotive des CFF fait la promotion du circuit du verre

Depuis le printemps 2006, une locomotive bleue ornée d'une bouteille géante en tessons verts et du slogan « De verre en verre » parcourt le réseau ferré des CFF en faisant la promotion du recyclage du verre. La locomotive a été baptisée par la représentante de VetroSwiss en Suisse occidentale, Mme Voide, à l'occasion d'un voyage inaugural spécial de Neuchâtel à Saint-Prex. Outre la presse, la radio et la télévision, des transporteurs ainsi que des recycleurs de verre étaient invités. A l'arrivée à Saint-Prex, il était possible de visiter la seule verrerie de Suisse. Le nouveau four de fusion, avec sa consommation d'énergie nettement inférieure à celle de son prédécesseur, a bien entendu suscité un grand intérêt. Nous remercions ici la société Vetropack de nous avoir offert cette visite ainsi que la collation qui a suivi.

Poursuite de la campagne sur des poids lourds

VetroSwiss s'efforce de poursuivre sa campagne d'affichage de la bouteille en tessons et du slogan « De verre en verre » sur des poids lourds. Cette campagne lancée l'année dernière va se poursuivre sur plusieurs années, jusqu'à atteindre une certaine densité et donc un impact publicitaire relativement élevé en Suisse. Il s'agit de sensibiliser les consommateurs à la collecte du verre usagé. Les transporteurs de verre ont pratiquement sans exception réagi positivement à la campagne. Cette mesure correspond à la volonté de VetroSwiss de pratiquer une publicité durable, à long terme et économique.

Renouvellement de l'action de sets de table

L'action de sets de table réalisée l'an dernier au profit du recyclage du verre a rencontré de la part des restaurateurs un écho favorable. C'est principalement le graphisme simple mais très parlant des sets de table, contrastant agréablement avec d'autres exemples, qui a plu. VetroSwiss a bien volontiers accédé à la demande maintes fois répétée de renouveler cette action.

Etude sable de verre contre verre neuf

La clé de répartition de VetroSwiss, qui dédommage la collecte de verre différemment selon des critères écologiques, donne parfois lieu à des discussions en fonction des intérêts des collecteurs. Une question revient sans cesse : le recyclage local de verre usagé mélangé en substitut de sable n'est-il pas plus pertinent en termes écologiques que le recyclage en verre neuf dans des verreries étrangères et ne devrait-il donc pas être privilégié ? L'argument principal consiste à dire que le long transport à l'étranger consommerait plus d'énergie que la perte d'énergie grise lors de la transformation en sable. Cette discussion aboutit souvent à la conclusion que le verre usagé recyclé en substitut de sable devrait être mieux dédommagé que les 40 % du taux de rétrocession standard actuellement accordés.

Afin de répondre une fois pour toutes à cette question, VetroSwiss a fait réaliser un écobilan des deux variantes de recyclage. Le résultat est sans équivoque : jusqu'à une distance de transport de 1'700 km, l'envoi des tessons de verre dans des verreries étrangères pour la production de bouteilles neuves est plus intéressant que la transformation locale en sable. Or les verreries alimentées en verre usagé d'origine suisse se situent pratiquement toutes à moins de 200 km du pays. Il n'est donc pas nécessaire de modifier la clé de répartition. Cette étude est disponible auprès de VetroSwiss.

3.3 Administration

Base légale : OEB art. 12 lettre f

Coûts du travail administratif

	Comptes 2006 CHF
Coûts administratifs ordinaires	947'415.50
Taxe sur la valeur ajoutée	72'003.60
Total	1'019'419.10

Le principal poste des frais administratifs en 2006 a été consacré à la réorganisation complète et à l'extension massive du système informatique de VetroSwiss. Cette opération était nécessaire car la Direction générale des douanes a intégralement remanié son système informatique. Quelques complications sont survenues lors de la reprogrammation du système, et VetroSwiss s'en excuse auprès de toutes les personnes concernées. Ces défauts de jeunesse ont depuis été réglés, et le nouveau système fonctionne désormais sans problème.

4 Informations financières techniques

4.1 Calcul de l'indemnisation pour 2006

Au moment de la fixation du taux de rétrocession, les chiffres définitifs des volumes de verre annoncés et des ressources à disposition n'étaient pas encore disponibles. C'est pourquoi les dernières estimations du 15.05.2007 ont été utilisées pour le calcul. Les écarts par rapport aux chiffres consolidés n'ont abouti qu'à des différences mineures, qui seront reportées automatiquement sur l'année comptable suivante.

Ressources à disposition au 15.05.2007	29,430 millions		
Moins liquidités jusqu'en août 2007 pour :			
- travail administratif	0,450 million		
- relations publiques	0,500 million		
- projet de containers	<u>1,000 million</u>	<u>1,950 million</u>	
Liquidités à disposition pour les rétrocessions du verre usagé de l'année 2006		27,480 millions	
Date de la rétrocession : fin juin 2007			

Volumes collectés

Type de collecte et de recyclage	Volume estimé de verre usagé (2006)		Clé de répartition	Volume à dédommager à 100 %
	en tonnes	en %		
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	5'400	1.79	100 %	1.79
Tessons, triés par couleurs, tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf	207'100	68.69	100 %	68.69
Verre usagé pour la production de verre neuf ou de produits à haute valeur écologique	60'100	19.93	60 %	11.96
Solde du verre usagé (par ex. destiné à être recyclé en substitut de sable)	28'900	9.59	40 %	3.84
Total	301'500	100.00		86.28

Calcul du taux de rétrocession standard (100%)

Le taux de rétrocession standard est le montant qui est versé pour des tessons collectés triés selon les couleurs pour la production de verre neuf. Avec cette catégorie, la plus importante en volume, le circuit du recyclage forme une boucle fermée. Pour les autres types de collecte et de recyclage, des rétrocessions échelonnées sont payées. Les volumes de verre concernés ne sont pris en compte dans le calcul ci-dessous qu'en fonction de leur pourcentage dans la clé de répartition.

$$\frac{27'480'000 \text{ CHF}}{301'500 \text{ t} \times 86,28 \%} = 105.64 \text{ CHF / t} \quad \text{arrondi au franc : } 105.00 \text{ CHF / t}$$

4.2 Compte de pertes et profits pour l'exercice 2006

	Comptes 2006	
Recettes brutes de la TEA facturées	CHF	33'314'824.88
Crédits de rétrocession de la TEA	CHF	- 3'809'768.54
Pertes sur débiteurs TEA inclus frais d'encaissement	CHF	- 357'568.60
Arrondis et différences de paiement	CHF	-9.72
Recettes nettes provenant des versements de taxe	CHF	29'147'478.02
Revenus de la fortune	CHF	148'346.30
Total produits	CHF	29'295'824.32
Coûts pour dédommagements pour verre usagé	CHF	27'394'676.15
Coûts contributions à des containers	CHF	784'256.50
Total coûts pour dédommagements aux collecteurs	CHF	28'178'932.65
Coûts pour publicité et relations publiques externes	CHF	909'468.33
Coûts pour relations publiques VetroSwiss	CHF	207'535.73
Taxe sur la valeur ajoutée sur relations publiques	CHF	84'892.31
Total coûts pour relations publiques	CHF	1'201'896.37
Coûts administratifs VetroSwiss	CHF	947'415.50
Taxe sur la valeur ajoutée sur coûts administratifs	CHF	72'003.60
Total coûts pour activités administratives	CHF	1'019'419.10
Total charges	CHF	30'400'248.12
Dissolution des réserves relations publiques et charges administratives	CHF	0.00
Dissolution du fonds de réserve pour compensation des versements de taxe	CHF	- 1'000'000.00
Impayés	CHF	0.00
Résultat de l'exercice	CHF	- 104'423.80

4.3 Bilan au 31.12.2006

Liquidités	CHF	15'651'343.95
Avoir clients (débiteurs)	CHF	15'542'150.65
Intérêt couru et impôt anticipé	CHF	134'688.55
Actifs	CHF	31'328'183.15
Créanciers rétrocessions pour volumes de verre 2006	CHF	27'284'403.65
Autres créanciers	CHF	440'793.61
Provision pour relations publiques et frais administratifs 2007 et contributions pour containers	CHF	1'950'000.00
Réserves pour rétrocessions imprévues pour collecte, transport et traitement	CHF	652'985.89
Fonds de réserve pour compensation des versements de la taxe	CHF	1'000'000.00
Passifs	CHF	31'328'183.15